

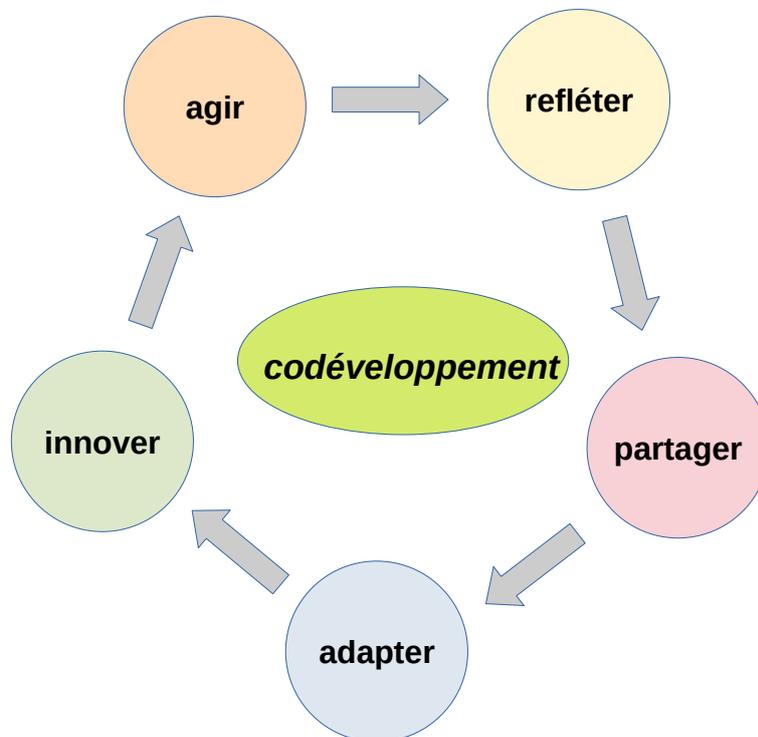


Nous pensons qu'un des vecteurs les plus efficaces du développement professionnel passe par les échanges entre pairs.

Ces échanges, pour être porteurs, doivent s'inscrire dans un cadre de travail s'appuyant sur des cas concrets, des problèmes ou problématiques dans lesquelles, certes, chacune et chacun doit pouvoir s'identifier ou reconnaître des axes de montée en compétence qui lui sont pertinents, mais aussi recycler des compétences dont d'autres collègues pourraient bénéficier.

Nous sommes également convaincus que les élèves peuvent avoir un rôle, direct ou indirect, dans ce processus d'échanges et la construction de nouvelles compétences professionnelles.

L'ensemble de ses paramètres peut s'inscrire dans un processus de codéveloppement, lequel répond aux critères suivants, sans adopter un formalisme trop contraignant :



Nous verrons que chacun de ces points peut trouver une place pour son expression dans le processus que nous présentons ci-après.

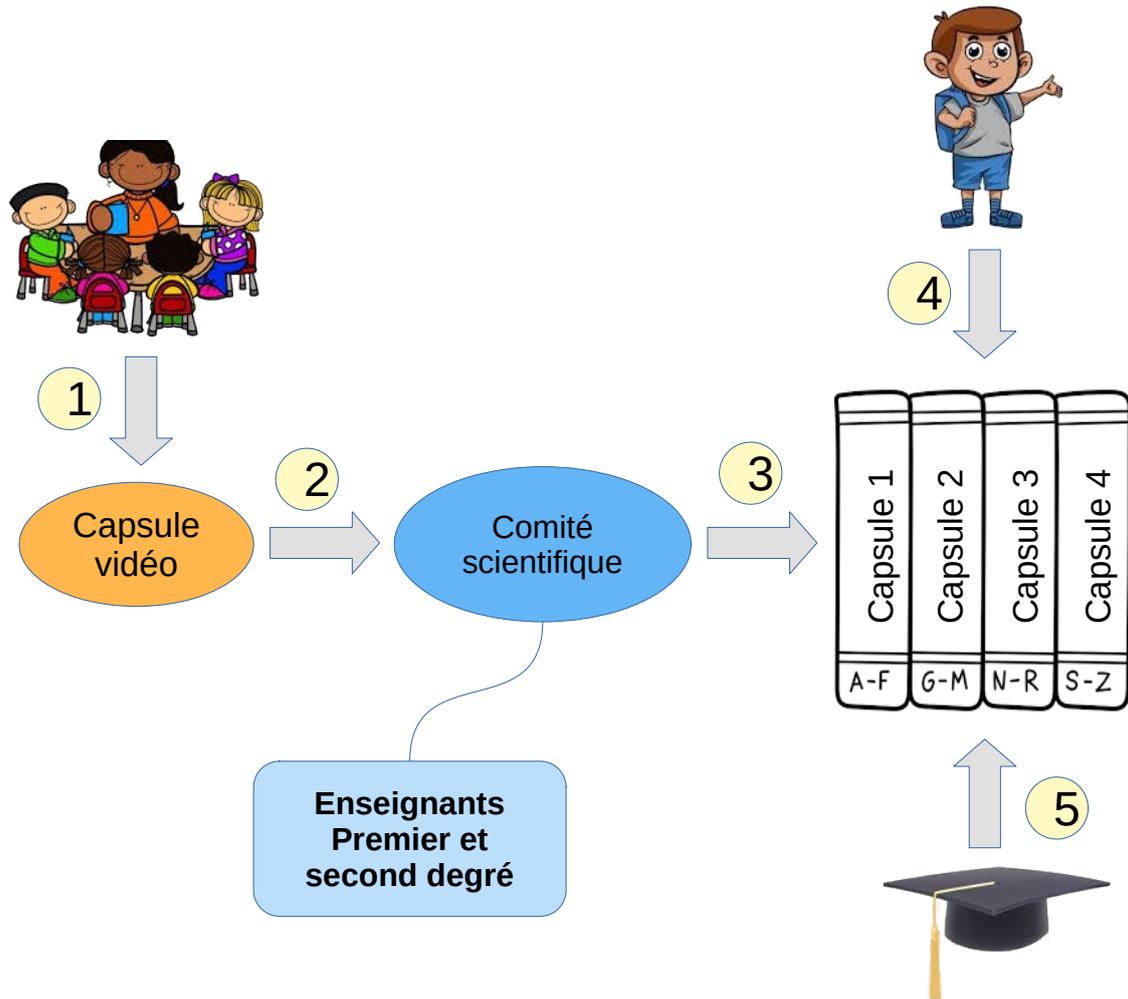
Afin de rendre explicite le contexte d'évolution, le co-développement poursuit les objectifs suivants :

- Créer des espaces de réflexion inédits,
- Renforcer les liens entre pairs grâce à l'entraide et à l'intelligence collective,
- Favoriser la montée en compétences et l'autonomie,
- Aider la prise de recul et la résolution des problèmes,
- Favoriser une culture collaborative au service de la qualité de travail.



Nous proposons ainsi aux enseignants du premier et second degré du collège de secteur d'expérimenter la création d'une encyclopédie collective et collaborative dont la visée, outre le développement de compétences orales et notionnelles chez nos élèves, doit offrir une base de collaboration entre pairs enseignants visant au développement de leurs propres compétences.

Le schéma suivant présente une proposition de processus, qui permet de capitaliser, sur le secteur, sur l'expérience vécue en constellation au travers de la réalisation de podcasts audio.



- 1 Les élèves, avec l'aide de leur enseignant, réalisent une vidéo expliquant un concept mathématique et comment ils l'ont appris et compris. agir innover
- 2 Cette vidéo est soumise au comité scientifique, composé d'enseignants du premier et second degré, qui évalue la validité de son contenu scientifique (didactique et pédagogique en l'espèce). refléter partager
- 3 Lorsque la vidéo est validée par le comité, elle est intégrée au corpus de vidéos déjà présentes et abonde l'encyclopédie de connaissances ainsi constituée. partager
- 4 Les élèves d'autres classes, de façon autonome ou avec leur enseignant, questionnent cette encyclopédie en cours de constitution. adapter



5

Symétriquement, les enseignants d'autres classes, membres du comité scientifique ou non, peuvent également consulter ce corpus de vidéos afin de prendre connaissance potentiellement d'autres façons d'enseigner un concept. agir innover

Dans une première phase de développement, les enseignants ayant participé au projet de podcast audio pourront capitaliser sur leur expertise afin d'endosser le rôle de référent pour les collègues (via une plateforme d'échanges par exemple).

Enfin, le codéveloppement, ce n'est pas obligatoirement faire **en plus**, mais peut-être faire **autrement**, puisque les actions entreprises, hors phase de validation des vidéos, s'intègrent dans les pratiques de préparation de classe (définition des objectifs, travail des compétences disciplinaires et orales avec les élèves, production d'écrit, compétences informatiques, etc.).

Dans un premier temps (année scolaire 2025-2026), nous proposons de restreindre cette expérimentation au domaine mathématique et pour les classes de cycle 3 (communauté inter-degrés sur l'ensemble du cycle).

Dans un second temps et si cette expérimentation témoigne de son intérêt et de son efficacité, elle pourra être proposée à l'ensemble de la circonscription et être étendue au cycle 2, avec la constitution de comités scientifiques selon différents domaines disciplinaires : français, histoire/géographie, sciences, etc.

Ces comités, et par extension tous les collègues utilisateurs de cette encyclopédie, constitueront à terme une communauté apprenante autonome, fluide et totalement intégrée, l'appui du CPC de secteur restant possible.

Fonctionnement du Comité Scientifique

Le Comité scientifique devra respecter les contraintes suivantes dans sa constitution :

- Comprendre des enseignants volontaires du premier et second degré,
- Posséder un noyau stable pour l'année (1 PE et 1 PLC),
- Accueillir des enseignants, pour le premier degré, pas obligatoirement experts sur le domaine travaillé afin d'enrichir les échanges et faire de ces comités des temps d'enrichissement professionnel,
- Limiter ce comité à 6 membres, afin d'assurer une prise de parole du plus grand nombre à chaque instance.

Format de retour auprès des classes

Si la notification de l'intégration d'une vidéo dans le corpus encyclopédique ne pose pas de problème de fond, il en va autrement des vidéos dont le contenu n'aurait pas été validé :

- Sur quelle grille cette non acceptation repose-t-elle ?
- Quel mode de communication en retour (quel destinataire ? Quel format de message pour en faire un temps de formation ? Etc.) ?
- Quel protocole de seconde soumission ?



Affectation horaire

L'un des principaux défis de la tenue de ces comités scientifiques est l'attribution d'un quota horaire qu'il est difficile d'appréhender. Nous pouvons cependant esquisser quelques lignes permettant :

- 1) d'estimer le volume horaire de ces comités,
- 2) d'envisager les voies d'affectation de ces heures dans le cadre des 108 heures.

Ainsi, dans le but d'estimer cette volumétrie, on peut raisonnablement envisager dans le cadre de cette première année d'expérimentation la réalisation de deux vidéos par classe de cycle 3 sur le secteur, soit a priori moins de 20 vidéos (dont le format et la durée restent à préciser). Il semble alors raisonnable de limiter le nombre de CS à 3 dans l'année (période 2, 3 et 4?), et de contraindre ainsi les dates de publication.

L'affectation des heures de ces comités peut s'entendre :

- Par l'utilisation d'une partie des 48 heures forfaitaires, imputables aux *travaux en équipes pédagogiques*,
- Par l'utilisation d'une partie des 18 heures, puisqu'il s'agit d'actions de co-formation, en particulier les 6 heures autres.

Solution technique

L'hébergement des vidéos pourra s'effectuer sur **PodEduc**.

Une interface simple permettra à court terme aux classes d'opérer une sélection à partir de critères et mots-clés pensés et en pertinence avec l'objet recherché.

L'identification de mots-clés pertinents sera ainsi l'un des enjeux de la production de vidéos par les élèves.

